

Le mercredi 17 décembre 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 17 décembre 2003, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Chantal Galipeau, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon et messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron, Éric Éthier, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire).

Absences motivées : Mesdames Diane Nault, Louise Larocque, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)
Messieurs Charles Langevin, Robert Chalifoux

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Alain Royer,	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, procède aux salutations d'usage et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-392

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-11-26
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance

Le mercredi 17 décembre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-392) suite

- 5- Changement de nom de l'école St-François-de-Sales (Blue Sea)
- 6- Enquête sur le style de vie des jeunes
- 7- Liste des commissaires
- 8- Compte rendu du comité de parents du 29 octobre 2003
- 9- Déléguée officielle à l'assemblée générale de la Société GRICS
- 10- (Point reporté)**
- 11- Mise à jour des politiques de la commission scolaire

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- 2- Réforme de l'éducation
 - a) Informations générales
 - b) Plan de réussite – collaboration universitaire
- 3- Dépôts des comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique du 7 novembre 2003
 - b) Comité consultatif de e.h.d.a.a. du 19 novembre 2003
 - c) Comité des politiques pédagogiques du 25 novembre 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant), 2003-10-01
- 2- Compte rendu CRT (PPE), 2003-10-22
- 3- Compte rendu CRT (soutien CSN), 2003-10-28
- 4- Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires
- 5- Rémunération des commissaires
- 6- Nomination d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 7- Démission enseignante**

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Lettre à la Maison des jeunes du Pontiac
- 2- Copies de sécurité informatique
- 3- Développement du site Internet
- 4- Villages branchés**

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires

Le mercredi 17 décembre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-392) suite

- 2- **Rencontre sociale**
- 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 28 janvier 2004, à Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-393

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 novembre 2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 novembre 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

Pas de suivis.

A-3 **Parole au public**

Un représentant du public, M. Michel Bélanger, membre de l'organisme de participation des parents de l'école l'Envolée, de Campbell's Bay, sensibilise les commissaires à un problème de santé qui se pose depuis le début de l'année scolaire, relativement à la présence de poux chez certains élèves, ainsi que les gestes posés jusqu'à maintenant pour apporter des solutions à cette question. La directrice générale, Mme Thonnard, assure M. Bélanger qu'un suivi sera fait auprès de l'école concernée, mais elle lui rappelle aussi qu'en vertu de la décentralisation, la responsabilité quant à ce genre de situation relève de l'établissement et non de la commission scolaire.

A-4 **Correspondance**

Mme Thonnard souligne la pièce CC-9, un extrait de résolution qui provient de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et qui apporte son soutien à la CSHBO. Le conseil des commissaires de la CSHBO, au cours des derniers mois, avait demandé l'appui des commissions scolaires du Québec, concernant l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation pour les plans de réussite. Par ailleurs, une autre commission scolaire, la Commission scolaire des Laurentides, avait elle aussi, parallèlement à la CSHBO, entrepris une démarche similaire auprès du ministère et a fait parvenir un extrait de résolution en ce sens (pièce CC-10).

Le mercredi 17 décembre 2003

A-5 RÉSOLUTION 2003-CC-394 **Changement du nom de l'école St-François-de-Sales (Blue Sea)**

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT toute l'œuvre accomplie avec dévouement par sœur Reine Perreault à cette école et ailleurs;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu que la commission scolaire fasse une modification à la résolution 2000-CC-064, portant sur les actes d'établissements des écoles et des centres, de façon à ce que l'école primaire St-François-de-Sales (bâtisse 774-007), relevant de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau et sise au 2 du chemin Blue Sea, municipalité de Blue Sea (Québec), JOX 1C0, soit dorénavant désignée sous le nom d'école Reine-Perreault et ce, pour l'année scolaire 2003-2004 et les années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 **Enquête sur le style de vie des jeunes**

Mme Thonnard présente et explique le document. Elle précise qu'une rencontre du comité de parents aura lieu le 12 janvier 2004 et qu'il y sera proposé qu'une présentation du document soit organisée pour tous les parents de la commission scolaire. Le comité de parents mobilisera le plus de parents possibles pour cette présentation qui aura lieu à Kazabazua à une date encore à déterminer. Le conseil des commissaires exprime son appui à cette démarche mais souhaite une présentation dans le Pontiac et une dans la Vallée de la Gatineau. Mme Thonnard fera le suivi à ce sujet.

A-7 **Liste des commissaires**

Mme Thonnard explique que cette liste des commissaires, avec les numéros de circonscription, les adresses personnelles et les numéros de téléphone, a été corrigée en tenant compte des corrections apportées à la séance précédente.

A-8 **Compte rendu du comité de parents du 29 octobre 2003**

Le compte rendu est déposé.

A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-395 **Déléguée officielle à l'assemblée générale de la Société GRICS**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

Le mercredi 17 décembre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-395) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu que la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, le directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. Alain Royer, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Point reporté

Ce point a été reporté à la séance de janvier 2004.

A-11 Mise à jour des politiques de la commission scolaire

Mme Thonnard explique qu'au cours de la prochaine année, certaines politiques seront mises à jour dans les divers services administratifs.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-396 Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – 2004-2005

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de réviser annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des différents groupes impliqués au cheminement de la consultation;

IL EST PROPOSÉ, sous réserve de la recommandation du comité de parents, par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter la «*Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires*», pour l'année 2004-2005, tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 17 décembre 2003

B-2 Réforme de l'éducation

a) Informations générales

Selon Mme Lauriault, l'implantation de la réforme se poursuit conformément aux prévisions et tout ce qui était planifié est en voie de se réaliser (formations, etc.). Le taux de satisfaction des directions d'école est élevé. Les rencontres de parents organisées pour la clôture de la première étape, dans le cadre des nouveaux modes de communication, ont rencontré beaucoup de succès et la participation des parents est en hausse. Une mention en sera d'ailleurs faite dans le journal de la commission scolaire. Une équipe de travail de 20 personnes (directions, enseignant(e)s) a été formée pour travailler de façon approfondie la différenciation pédagogique. Cette équipe aura pour mandat d'animer des ateliers auprès de tous les enseignants et enseignantes, autant du primaire que du secondaire. Ce projet est et sera une priorité pour plus d'une année. Au niveau de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, école désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire, de la formation a été offerte au personnel concerné et une enseignante du primaire a donné un témoignage sur son expérience personnelle. Enfin, une rencontre régionale réunira prochainement les directions des écoles secondaires des quatre commissions scolaires outaouaises, accompagnées d'enseignants et d'enseignantes, et Mme Lauriault en fera l'animation.

b) Plan de réussite – collaboration universitaire

Mme Lauriault présente un résumé des différentes collaborations universitaires dont bénéficie la commission scolaire et les établissements pour les plans de réussite.

B-3 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de coordination pédagogique du 7 novembre 2003
- b) Comité consultatif e.h.d.a.a. du 19 novembre 2003
- c) Comité des politiques pédagogiques du 25 novembre 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-397 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Larocque;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que les registres des chèques de la CSHBO du 24 novembre au 8 décembre 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 17 décembre 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**D-1 Compte rendu CRT (enseignant), 2003-10-01**

M. Houde dépose le document.

D-2 Compte rendu CRT (PPE), 2003-10-22

M. Houde dépose le document.

D-3 Compte rendu CRT (soutien CSN), 2003-10-28

M. Houde dépose le document.

D-4 Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires

M. Houde explique le document.

D-5 RÉSOLUTION 2003-CC-398 Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT le décret 836-2000;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la rémunération des commissaires soit établie tel que proposé dans le tableau suivant.

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 836-2000)			Traitement après indexation 1 ^{er} juillet 2003
Nombre de commissaires multiplié par un montant de 2 836 \$.	2 836 \$ x17 =	48 212 \$	51 919 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif multiplié par un montant de 3 810 \$.	3 810 X9 =	34 290 \$	36 926 \$
En vue d'une rémunération additionnelle pour le président du conseil des commissaires, le plus élevé des montants suivants : nombre d'élèves X 0,75 ¢ ou 12 000 \$.		12 000 \$	12 922 \$
En vue de compenser pour les dépenses supplémentaires occasionnées par l'étendue du territoire de certaines commissions scolaires, le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 km ou plus du siège social de la c.s. multiplié par un montant de 1 500 \$.	1 500 \$ x 5 =	7 500 \$	8 077 \$
En vue de soutenir la participation à différents comités, le nombre de commissaires multiplié par un montant de 1 000 \$.	1 000 \$ X17 =	17 000 \$	18 307 \$
	Sous-total =	119 002 \$	128 151 \$
	Réservé à la présidence du conseil =	-12 000 \$	12 922 \$
	Réservé à la vice présidence Du conseil =	- 1 500 \$	- 1 615 \$
	TOTAL =	105 502 \$	113 614 \$

Le mercredi 17 décembre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-398) suite

Répartition :
$$\frac{113\,614\ \$}{17} = 6\,684\ \$$$

Ainsi le salaire annuel de base pour chaque commissaire est de 6 684,00 \$

Un montant de 12 922 \$ pour la présidence s'ajoute au salaire de base du commissaire.

Un montant de 1 615 \$ pour la vice-présidence s'ajoute au salaire de base du commissaire.

NOTE : Pour la période du 21 novembre au 26 novembre, la rémunération rattachée au poste de la présidence et de la vice-présidence ne peut être versée.

Conséquemment, il y aura ajustement pour cette période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-399

Nomination d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération des commissions scolaires du Québec de nommer un substitut au conseil général lors d'absence du président;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer la vice-présidente du conseil des commissaires, la commissaire madame Madeleine Aumond, comme substitut au conseil général lors d'absence du président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-400

Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Louise Nault, enseignante au champ 1 (EHDAA) – Vallée Jeunesse;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte de la démission de madame Louise Nault en date du 1^{er} décembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 17 décembre 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Lettre à la Maison des jeunes du Pontiac

M. Royer présente et explique la lettre.

E-2 Copies de sécurité informatique

M. Royer explique que les copies de sécurité sont entreposées à l'école Christ-Roi, dans un lieu sécuritaire, et précise que l'école se trouve hors de toute zone inondable.

E-3 Développement du site Internet

M. Royer présente les changements faits et à venir au niveau du site Internet de la commission scolaire, objet d'une refonte en profondeur. Plusieurs commissaires soulignent qu'il serait intéressant d'indiquer l'adresse Internet sur les éléments de papeterie de la commission scolaire (en-têtes de lettres, cartes professionnelles, etc.).

E-3 Villages branchés

M. Royer fait le point sur l'état d'avancement du dossier.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne qu'à l'occasion de la formation des nouveaux commissaires, le samedi 13 décembre 2003, proposition a été faite d'organiser la visite prochaine de MM. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et Réjean Morel, directeur général, à Kazabazua, dans la Vallée de la Gatineau. Cet événement est une rencontre régionale, à laquelle participent tous les commissaires de l'Outaouais.

F-2 Rencontre sociale

Marlène rappelle que, l'an dernier, la rencontre traditionnelle du temps des Fêtes rassemblant les commissaires, les cadres et les directions d'établissements a eu lieu sous la forme d'un souper tenu après les Fêtes. L'expérience a été très appréciée de tous. On renouvelle donc l'événement qui se tiendra le 11 février 2004, à l'Auberge des Rives (Kazabazua).

Le mercredi 17 décembre 2003

F-3 RÉSOLUTION 2003-CC-373 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 janvier 2004, à Gracefield.

Secrétaire général

Président